Envoyé en préfecture le 21/05/2026
Reçu en préfecture le 21/05/2026
Publié le
ID : 035-213503477-20260430-DELIB2026027-DE

Mairie de Val d'Izé

# *EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS*

Le jeudi 30 avril 2026, à 20h30, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Bruno DELVA Maire.

La convocation a été adressée par voie électronique, aux conseillers municipaux, le 23 avril 2026 et affichée.

**Membres élus :** 23 **En fonction :** 23 **Présents :** 17

**Membres présents :** M. DELVA Bruno, Maire ; M. BEUNEL Julien, 1er Adjoint ; Mme BOUVET-ADAM Aurélie, 2ème Adjoint ; M. GIEUX Michel, 3ème Adjoint ; Mme HUCHET Maryse ,4ème Adjoint ; M. SUHARD Nicolas, 5ème Adjoint ; Mme DOURDAIN Laurence, 6ème Adjoint ; M. SOUHARD Philippe ; M. PIPARD Vincent ; Mme GAULARD Christelle ; M. HUET Stéphane ; M. HERVÉ Olivier ; M. BAZIN Rémi ; Mme DA SILVA LIMA Mélinda ; Mme GUILLOU Alexia ; M. BEAULIEU Antoine ; Mme PERINET Annabelle

Mme CORNEE Patricia ; M. DUFEU Jean-Pierre ; Mme NEVEU Mélanie a donné pouvoir à Mme GAULARD Christelle ; Mme HERVAGAULT Sandra a donné pouvoir à M. BEUNEL Julien ; Mme GUEMAS Sophie a donné pouvoir à Mme DA SILVA LIMA Mélinda ; M. JUGUET François-Xavier a donné pouvoir à M. DELVA Bruno

Madame Maryse HUCHET est désignée secrétaire de séance

**DELIBERATION N° 2026-027**
**OBJET : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION - CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE**

Le Maire rappelle à l'assemblée que par délibération en date du 11 octobre 2023, l'assemblée a approuvé les termes de la convention territoriale globale conclue avec la CAF d'Ille et Vilaine pour le territoire Nord Ouest de la communauté d'agglomération, pour une durée de 5 ans, soit du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2027.
Dans le cadre du suivi de cette convention, deux comités de pilotage co-existent, l'un au niveau du bassin de vie, l'autre au niveau intercommunal.
S'agissant du bassin de vie, le maire et l'élu en charge de la jeunesse sont membres de droit, s'agissant du comité de pilotage intercommunal, le maire est membre de droit mais un élu référent peut être désigné.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :**

- **NOMME** au comité de pilotage du bassin de vie : Aurélie BOUVET-ADAM, Adjointe, Bruno DELVA, Maire.
- **NOMME** élu référent au comité de pilotage intercommunal : Aurélie BOUVET-ADAM, Adjointe.

**Extrait certifié conforme**
**Le Maire, Bruno DELVA**

MAIRIE DE VAL D'IZÉ 35 (Ille-et-Vilaine)

Place Jean Poirier - 35450 VAL D'IZÉ
Téléphone : 02 99 49 83 06 – site : www.valdize.fr